20

V. Recommandations

Cinq principales recommandations stratégiques émergent de la réflexion menée tout au long de l'étude :

- 1. Renforcer la mission de la DGLFLF en élargissant ses compétences, prérogatives et moyens pour renforcer son rôle pivot dans la politique de la langue et des technologies du numérique;
- 2. Améliorer l'accessibilité en ligne des ressources francophones dans un monde multilingue selon les standards technologiques du Linked Open Data ;
- 3. Renforcer le poids et la présence de la recherche française en France ainsi que dans les programmes de recherche et développement du multilinguisme au niveau européen ;
- 4. Créer un environnement économique et juridique favorable au renforcement du secteur des technologies de la langue ;
- 5. Renforcer l'appropriation des technologies de la langue par les citoyens et/ou les corps professionnels intermédiaires.

Recommandation stratégique 1 :

Renforcer la mission de la DGLFLF en élargissant ses compétences, prérogatives et moyens pour renforcer son rôle pivot dans la politique de la langue et des technologies du numérique

Suggestion opérationnelle n. 1.1

Organiser un grand colloque sur les enjeux culturels des technologies de la langue (sur le modèle des États Généraux du Multilinguisme, mais à destination de la France).

Sources : réflexion des experts Horizon : court/moyen terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : ministère de la Culture et de la Communication

Suggestion opérationnelle n. 1.2

Mettre en œuvre une veille active sur les réseaux sociaux pour étudier l'évolution de la langue dans le cadre du multilinguisme. L'objectif est de suivre de près la direction que prend l'usage de la langue française de la part des francophones et des allophones et éventuellement de prendre des mesures en fonction de l'orientation stratégique choisie.

Sources: atelier n.2 (partie 2.3)

Horizon: court terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : DGLFLF

Interlocuteurs : organismes comme la FING - Forum internet Nouvelle Génération, administrateurs des réseaux sociaux, universités et centres de recherche

Recommandation stratégique 2 :

Améliorer l'accessibilité en ligne des ressources francophones dans un monde multilingue selon les normes technologiques du Linked Open Data

Suggestion opérationnelle n. 2.1

Promouvoir la mise à disposition de référentiels linguistiques instrumentés et instrumentables dans le contexte du Web des données ouvertes (Linked Open Data), permettant ainsi à tout internaute d'accéder facilement et efficacement aux ressources linguistiques nativement francophones et de les ré-exploiter pour produire de nouvelles ressources.

Par exemple, on recommande de conformer la base de ressources linguistiques actuelle FranceTerme³² aux caractéristiques de Linked Open Data et de livrer ensuite cette nouvelle base au projet Etalab³³. Dans le même esprit qu'Etalab, la DGLFLF pourrait mettre en œuvre un concours visant à inciter des développeurs à proposer des applications innovantes en lien avec les caractéristiques de FranceTerme (par exemple en faisant un lien avec des dictionnaires en ligne pour proposer un panel de définitions complémentaires à celles proposées par FranceTerme).

Une autre action envisageable serait de produire la version francophone de DB Pedia, à l'équivalent de ce que l'Allemagne a déjà réalisé.

Sources: ateliers n.2 et n.3 (parties 2.2, 2.3 et 2.4)

Horizon: court terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux

langues de France

Interlocuteurs : universités et centres de recherche, service DREST - Département de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de la Technologie ou autre service du MCC

Suggestion opérationnelle n. 2.2

Publier des « bonnes pratiques » relatives à l'usage du français. Ces publications pourraient être réalisées directement par le MCC ou être demandées de manière indirecte comme résultat de projets subventionnés (ex : les projets Minerva ou Athena qui sont subventionnés par la Commission Européenne et qui publient des guides de bonnes pratiques sur des sujets spécifiques). Un des objectifs de ces publications pourra être de favoriser la compréhension et la maîtrise de la relation entre les contextes d'utilisation et les niveaux de langue à choisir. Ces publications pourraient ainsi contribuer à lutter contre l'exclusion sociale liée à l'usage de la langue. Un autre objectif sera d'aider les éditeurs de référentiels francophones à se conformer aux normes du LOD.

Sources: atelier n. 3
Horizon: moyen/long terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux

langues de France

Interlocuteurs : Commission Européenne, service DREST - Département de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de la Technologie du MCC, universités et centres de recherche

Recommandation stratégique 3:

Renforcer le poids et la présence de la recherche française en France ainsi que dans les programmes de recherche et développement du multilinguisme au niveau européen

Suggestion opérationnelle n. 3.1

Valoriser la recherche menée dans le cadre de programmes déjà existants (cf. Quaero) et investir de nouveaux domaines par des études spécifiques (à l'instar de « La langue au Cœur du numérique. Les enjeux culturels des technologies de la langue » de Jocelyn Pierre ou du rapport du *Forum des Droits de l'internet*). Cette action pourra être coordonnée à celles de la Commission Européenne et des États membres pour que les programmes de recherche européens permettent un effort plus important sur ces questions. Une série d'études ou de projets pourra par exemple combler une lacune concernant la formalisation des folksonomies en relation avec les taxinomies. Plus globalement une réflexion sur la coordination des projets existants serait la bienvenue, au niveau national et international. A ce sujet il pourrait être utile à la DGLFLF de se rapprocher des organisateurs du workshop de mai 2010 « Language Technology issues for International cooperation » (co-organisé par FLaReNeT) pour obtenir des actes s'il en existe ou des idées afin de travailler à une synthèse européenne des initiatives en lien avec les technologies de la langue. Cette synthèse pourrait détailler tout particulièrement la situation qu'occupe la France dans ce contexte.

³² http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/

 $^{33\} www.gouvernement.fr/gouvernement/creation-de-la-mission-etalab-chargee-de-la-mise-en-ligne-de-datagouv fraction and the state of the state of$

 $^{34\} www.flarenet.eu/?q=LREC2010_International_Cooperation_Workshop$

Sources : recherche documentaire ; réflexion des experts

Horizon: moyen/long terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Interlocuteurs : Commission Européenne, ministère de la Recherche, universités et centres de recherche, PME ayant une activité de recherche et développement

Suggestion opérationnelle n. 3.2

Construire une cartographie des technologies de la langue permettant de représenter l'état de la recherche française selon les secteurs. Cette cartographie pourrait être établie selon les trois axes que suggère la définition des technologies de la langue proposée plus haut : l'axe du type de traitement (linguistique, formel, informatique), celui de la forme du contenu (écrite, orale, iconique), et celui du nombre de langues traitées (monolingues, interlingues). Sur cette carte seraient disposées les projets, outils et acteurs. Ainsi d'un point de vue synoptique pourraient apparaître les zones où la recherche française est bien positionnée et celles où elle est absente. Cette cartographie aurait ensuite pour intérêt d'aider la DGLFLF à identifier et à prioriser les thématiques de recherche pour de nouveaux cadres de projets. Elle faciliterait également la création de problématiques transverses, voire systémiques, par exemple en reliant plusieurs secteurs de recherche technologique « pure » sous un chapeau « usage » les convoquant. Cela éviterait d'ailleurs des développements isolés. Afin de construire cette cartographie, un travail spécifique pourrait être mené en lien avec le réseau META NET qui travaille actuellement à la catégorisation des TL suivant plusieurs critères.

Sources : recherche documentaire ; réflexion des experts

Horizon: moyen/long terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Interlocuteurs : Commission Européenne, ministère de la Recherche, META NET, universités et centres de recherche, PME ayant une activité de recherche et développement

Recommandation stratégique 4:

Créer un environnement économique et juridique favorable au renforcement du secteur des technologies de la langue

Suggestion opérationnelle n. 4.1

Mettre en place une plateforme d'échanges entre les acteurs du domaine (notamment les universitaires et les PMEs), qu'ils soient ayant-droits ou acquéreurs, destinée à l'identification, la présentation, la déclaration et la libération des droits d'utilisation des ressources (droits numériques pour les logiciels, les thésaurus...) afin de faciliter les transactions et diminuer les barrières à l'entrée. Cette plateforme aura l'avantage de pouvoir accueillir aussi bien les ressources libres de droit, que celles soumises à licences et autres brevets pour lesquelles des négociations au cas par cas sont nécessaires. Une telle plateforme pourrait également inciter les parties prenantes à utiliser des licences type facilitant la réutilisation des données (par exemple les licences CeCILL³⁵ du CNRS qui ont pour but de faciliter l'exploitation des résultats de la recherche logicielle). Toute modification du code de la propriété intellectuelle étant un processus long et laborieux, l'objectif du *fair-use* reste ici souhaitable, mais dans un souci de pragmatisme le recours à une telle plateforme semble inévitable. Elle favoriserait en effet à plus court terme la réutilisation des résultats théoriques et technologiques de recherches scientifiques par des acteurs privés du domaine.

Sources: atelier n.3 (partie 2.4) Horizon: moyen / long terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Interlocuteurs : service juridique du MCC, Direction générale des médias et des industries culturelles

Suggestion opérationnelle n. 4.2

Déterminer les domaines dans lesquels il serait souhaitable de développer des Partenariats Publics/Privés (PPP), identifier les entreprises et les instituts qui pourraient en faire partie afin de mettre en place un cadre thématique souple d'innovation dans le domaine des technologies de la langue.

Sources: atelier n.3 (partie 2.4) Horizon: moyen/long terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux

langues de France

Interlocuteurs : centres de recherche publics et privés, PME ayant une activité de recherche et développement, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (économie numérique et secrétariat aux PME)

Suggestion opérationnelle n. 4.3

Soutenir la formation et le développement de clusters géographiques spécialisés, sur la base des regroupements professionnels et géographiques déjà existants. Ces clusters pourraient notamment organiser et dynamiser la constitution d'ontologies métiers pour assurer un développement harmonieux du Web sémantique en français. Cette action pourrait renforcer la compétitivité des PME et TPE en pointe dans ce domaine au niveau européen et international et valoriser la langue française dans le contexte multilingue du Web.

Sources: atelier n.3 (partie 2.4) et réflexion experts

Horizon: moyen/long terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Interlocuteurs: Pôles de compétitivité (ex: Cap Digital, G.R.A.V.I.T., Grenoble Alpes Valorisation Innovation Technologies dont la mission est d'accompagner les laboratoires dans la maturation technico-économique de leurs résultats de recherche en vue d'un transfert vers le monde économique), ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (économie numérique et secrétariat aux PME), ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Recommandation stratégique 5 :

Renforcer l'appropriation des technologies de la langue par les citoyens et / ou les corps professionnels intermédiaires

Suggestion opérationnelle n. 5.1

Promouvoir, financer ou contribuer au financement de projets de formation sur les différents usages linguistiques du Web, destinés à la population exclue des circuits traditionnels de la formation : immigrés, personnes à handicap, adultes, retraités, etc.

Sources : atelier n.2 (partie 2.2) Horizon : moyen/long terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Interlocuteurs : ministère de l'Éducation nationale, service du DREST - Département de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de la Technologie du MCC, collectivités locales, associations spécialisées

Suggestion opérationnelle n. 5.2

Organiser des formations *ad hoc* sur les enjeux et outils des technologies de la langue pour les industries créatives dans un cadre multilingue afin d'en favoriser l'appropriation par les communautés créatives et les agents de l'État en charge de ce secteur

Sources: recherche documentaire

Horizon: moyen terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

24

Interlocuteurs : ministère de l'Éducation nationale, service du DREST - Département de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de la Technologie du MCC, Régions, collectivités locales, associations spécialisées

Suggestion opérationnelle n. 5.3

Mettre en œuvre une veille active sur les réseaux sociaux pour étudier l'évolution de la langue et sa diffusion dans les environnements multilingues. L'objectif est de suivre de près la direction que prend l'usage de la langue française de la part des francophones et des allophones et éventuellement de prendre des mesures en fonction de l'orientation stratégique choisie.

Sources: atelier n.2 (partie 2.3)

Horizon: court terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Interlocuteurs : organismes comme la FING - Forum internet Nouvelle Génération, administrateurs des réseaux sociaux, universités et centres de recherche

Suggestion opérationnelle n. 5.4

Créer un forum dans lequel les discussions entre professionnels et amateurs des métiers de la langue (traducteurs de bande dessinée / scanlators, sous-titreurs / fansubbers, adaptateurs pour le doublage / fandubbers; aussi bien dans un contexte de traduction interlinguistique qu'intralinguistique et à des fins d'accessibilité) pourront amener à une réflexion commune et à des choix partagés quant à l'usage de la langue. Les discussions dans le forum devraient porter sur des thèmes bien définis à chaque fois (sur la syntaxe, le lexique, etc.) : ainsi pourront émerger des solutions susceptibles d'avoir dans le temps un impact significatif sur l'évolution de la langue. Par la suite, le MCC pourra éventuellement « externaliser » la mise en œuvre de ces solutions, qui seraient prises en charge par les participants aux forums.

Sources: atelier n.2 (partie 2.3)

Horizon: court terme

Direction en charge de la mise en œuvre de la recommandation : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Interlocuteurs : associations professionnelles dans le domaine de la traduction, clubs de fandubbeurs, fansubbeurs, scanlators, modérateurs de forums.

VI. Annexes

1. Liste des participants aux trois ateliers

Atelier n. 1

Florence Gendrier, Chargée de mission auprès du Délégué, Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

Alain Giffard, Directeur du Groupement d'intérêt scientifique Culture & Médias numériques, Département des études de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la communication

Luc Bouiller, Chef de projet multimédia, ministère de la Culture et de la communication

Thibault Grouas, Chargé de mission pour les technologies de la langue, Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

Alain Modot, Directeur associé, MCG

Silvia Angrisani, Consultante et coordinatrice de l'étude, MCG

Héloïse Fontanel, Consultante, MCG